

SIRET 528 855 489 00019
CODE APE 8542Z
Organisme de formation
Déclaration d'activité de formation
enregistrée sous le n° 11 75 46890 75
auprès du préfet de région d'Ile de France
Organisme de DPC
Organisme enregistré par l'Agence
Nationale du DPC sous le n° 1033
Datadock
Organisme enregistré sous Datadock
sous le n° 0023788

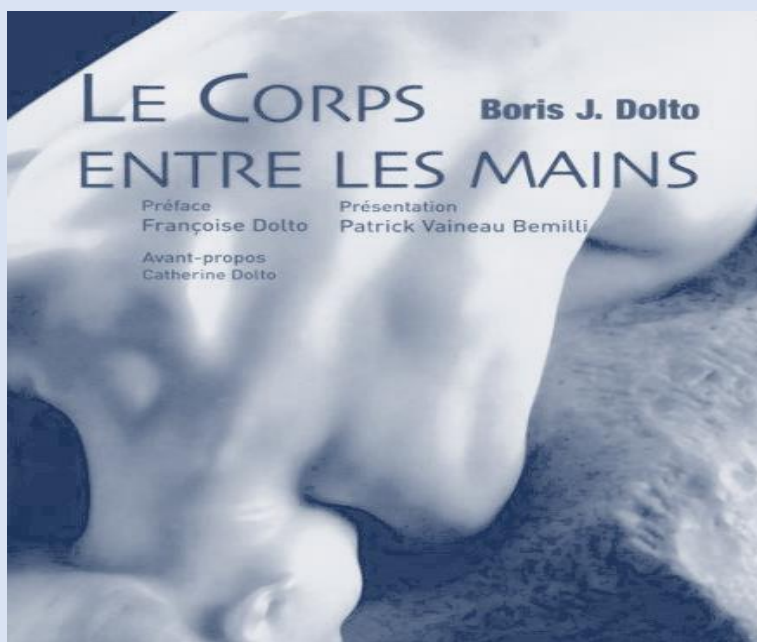
Contact :
formationcontinue@efom.fr
01 77 68 35 70

FONDATION EFOM

BORIS DOLTO

MASSEUR

KINÉSITHÉRAPEUTE



FORMATIONS 2021

Activité physique – prévention santé

Douleur

Gériatrie

Lymphologie

Musculosquelettique

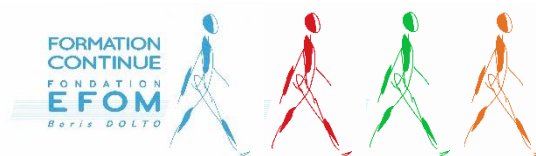
Maladies métaboliques

Oro-maxillo-facial

Pédiatrie

Raisonnement clinique

Sphère abdomino-pelvienne



Orientations DPC 2020 /2022

Parcours de prise en charge liés aux pathologies et troubles de santé

I – mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie

Fiche de cadrage n°01 – Promotion des comportements favorables à la santé, incluant l'alimentation saine et l'activité physique régulière

IV – assurer la coordination et la continuité des parcours et des prises en charge

Fiche de cadrage n°32 – Amélioration de la prise en charge de la douleur

Prise en charge de populations spécifiques
Fiche de cadrage n° 34 – Prise en charge des problématiques de santé de la femme : contraception, suivi de grossesse jusqu'au *post-partum*, endométriose, spécificité du risque cardiovasculaire, ménopause, troubles fonctionnels gynécologiques, interruption volontaire de grossesse (IVG) ;

Orientations définies par profession ou par spécialité

Fiche de cadrage n° 207 : Prévention et prise en charge des pathologies neuromusculosquelettiques

Fiche de cadrage n° 208 : Prise en charge masso-kinésithérapie des troubles de la sphère abdomino-pelvienne

Fiche de cadrage n° 209 : Rééducation et réadaptation des affections respiratoires et ventilatoires

Fiche de cadrage n° 210 : Rééducation et réadaptation des affections cardiaques

Fiche de cadrage n° 211 : Prise en charge masso-kinésithérapique pédiatrique

Fiche de cadrage n° 212 : Evaluation, prévention, et traitement des troubles cutaneo-trophiques et des troubles circulatoires superficiels et profonds

Fiche de cadrage n° 213 : Pertinence des soins en masso-kinésithérapie

Fiche de cadrage n° 214 : Prévention et prise en charge des troubles de la posture, de l'équilibre et de la perte d'autonomie

chez la personne fragile ou entrant en situation de dépendance

Fiche de cadrage n° 215 : Evaluation, prévention et traitement des atteintes neurologiques, neuromusculaires et neurosensorielle d'origine centrale, périphérique et dégénérative

OMS. Les femmes et la santé

Ministère des solidarités et de la santé. Plan crise des urgences. Septembre 2019 – Feuille de route 2016 femmes et santé – MA SANTE 2022

HAS coopération entre professionnels de santé. Septembre 2019



●Décret n°2018-1341 du 28 novembre 2018 relatif aux actions de formation et aux modalités de conventionnement des actions de développement des compétences

●Loi n°2018-771 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

●Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 qualité des actions de la formation professionnelle

●Décret n°2019-565 du 6 juin 2019 référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

●Textes fondateurs DPC : Arrêté du 14 septembre 2016 relatif aux critères d'enregistrement des organismes ou structures qui souhaitent présenter des actions de DPC auprès de l'Agence nationale du Développement Professionnel Continu et à la composition du dossier de présentation des actions - Décret n°2016-942 du 8 juillet 2016 relatif à l'organisation du développement professionnel continu des professionnels de santé – Arrêté du 31 juillet 2019 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continue pour les années 2020 à 2022



RÉFÉRENCES



Agence Nationale de DPC <https://www.agencedpc.fr/>

Mon DPC <https://www.mondpc.fr/index.php/mondpc>



Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels libéraux
<https://www.fifpl.fr/>

Espace adhérent <https://netopca.fifpl.fr/>



Arrêté du 31 juillet 2019 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2020 à 2020
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038858372/>

Formation professionnelle <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/>





- Mise en œuvre par les kinésithérapeutes de l'activité physique adaptée aux pathologies AVC, BPCO, diabète de type 2, insuffisance cardiaque

Le dispositif permettant d'intégrer l'activité physique dans le parcours de soin du patient en ALD est entré en vigueur le 1^{er} mars 2017. Cette disposition issue de l'article 144 de la loi de modernisation de notre système de santé (prévention par l'activité physique adaptée) donne aux kinésithérapeutes, en leur qualité de professionnels de santé, un rôle et une place importante dans une prise en charge de l'activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et aux risques médicaux

1 session : mars 2022



- Approche kinésithérapique de la douleur

Ce programme est basé sur l'acquisition de connaissances sur la douleur symptôme et la douleur maladie et son DMK dans toutes ses composantes, sur l'élaboration d'objectifs personnalisés de prise en charge en termes fonctionnels et vie quotidienne pour le patient, sur les signes d'appels nécessitant une prise en charge médicale.

1 session : les 5,6 novembre et 17 décembre 2021



- Prise en charge kinésithérapique de la déglutition chez la personne âgée

Ce programme est basé sur l'acquisition de connaissances des modifications de la déglutition avec l'âge, sur les symptômes évocateurs, les symptômes mal interprétés, le risque de pneumopathies d'inhalation.

1 session : les 7,8 octobre et 2 décembre 2021

- Prise en charge masso-kinésithérapique du risque de chute et de la perte d'autonomie chez la personne âgée

Ce programme s'appuie sur un parcours de soin pluriprofessionnel et a pour objectif d'améliorer la qualité de la prise en charge masso-kinésithérapique du risque de chute de la personne âgée et notamment de la personne âgée entrant en institution.

1 session : les 28,29 et 30 juin 2021



- Prise en charge masso kinésithérapique après chirurgie du cancer du sein

Ce programme s'appuie sur le rôle de la kinésithérapie dans une prise en charge après chirurgie cancer du sein pour traiter les complications veineuses et/ou lymphatiques, éduquer la patiente aux bons réflexes, retrouver progressivement la mobilité de l'épaule et du bras, aider à la cicatrisation, atténuer les douleurs vives, conserver une force physique, reprendre les activités quotidiennes.

1 session : les 24,25 septembre et 5 novembre 2021



- Prise en charge kinésithérapique de l'obésité dans un parcours de soin pluridisciplinaire

Ce programme s'appuie sur un parcours de soin pluriprofessionnel et a pour objectif d'améliorer la qualité de la prise en charge de l'obésité par l'intégration dans la pratique kinésithérapique de la dimension prévention de la santé, l'acquisition d'un savoir-faire relatif aux compétences psycho-sociales, repérage des facteurs de risque. Il s'appuie sur l'expérience des intervenants impliqués dans la prise en charge adaptée et pluriprofessionnelle de l'obésité, une équipe de soignants de la Région Centre Val de Loire

1 session : les 4,5 octobre et 29 novembre 2021

- Prise en charge kinésithérapique des troubles fonctionnels oro-maxillo-faciaux dans le parcours de soin orthodontique

Ce programme s'appuie sur un parcours de soin orthodontique et ses différents traitements afin que les kinésithérapeutes puissent mettre leur traitement masso-kinésithérapique en rééducation des fonctions oro-maxillo-faciales au service du docteur en chirurgie dentaire pour un plus grand nombre possible de patients.

1 session : les 9,10 avril et 19 juin 2021

- Prise en charge kinésithérapique des dysfonctionnements des ATM

Ce programme s'appuie sur l'importance et la variété des traitements maxillo-faciaux pratiqués dans un parcours de soin médical ortho chirurgical afin que les kinésithérapeutes puissent mettre leur traitement masso-kinésithérapique au service de l'équipe pluridisciplinaire pour un plus grand nombre possible de patients

1 session : les 1^{er}, 2 et 3 juillet 2021

- Rôle de la kinésithérapie dans la prise en charge des troubles respiratoires obstructifs en particulier l'apnée du sommeil

Ce programme s'appuie sur le diagnostic du médecin et a pour objectif d'améliorer la qualité d'une prise en charge pluriprofessionnelle par l'intégration dans la pratique kinésithérapique de l'intérêt du positionnement lingual correct pour libérer le passage de l'air pendant le sommeil et ainsi améliorer les symptômes

1 session : les 10 et 11 septembre 2021

- Prise en charge kinésithérapique dans le cadre d'un traitement orthodontique de l'adulte nécessitant une chirurgie orthognatique

Ce programme s'appuie sur l'importance et la variété des traitements maxillo-faciaux pratiqués dans un parcours de soin médical ortho chirurgical afin que les kinésithérapeutes puissent mettre leur traitement masso-kinésithérapique au service de l'équipe pluridisciplinaire pour un plus grand nombre possible de patients.

1 session : les 17 et 18 juin 2021

- Césarienne : l'intérêt de la rééducation kinésithérapique post-opératoire

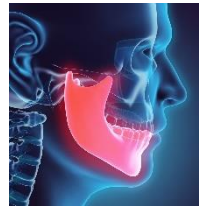
Ce programme qui prend en compte l'impact psychologique de la césarienne, a pour objectif d'améliorer les connaissances et capacités d'une prise en charge kinésithérapique précoce dans le cadre de l'hospitalisation post-opératoire pour apprendre à la jeune accouchée par césarienne à apprivoiser la douleur, diminuer les pressions sur la paroi abdominale.

1 session : semestre 2 - 2022

- Rééducation abdominale kinésithérapique après l'accouchement

Ce programme a pour objectif d'aborder la rééducation du post-partum de manière globale à la suite d'un bilan adapté et de la définition d'objectifs spécifiques à la patiente.

1 session : semestre 2 -2021



CONCEPTEURS/FORMATEURS

BOURASSIN Agnès

- DU pathologie lymphatique – Œdèmes d'origine veineuse lymphatique ou cancérologique, Université Montpellier 1
- DE masseur-kinésithérapeute, IFMK IKB



Spécialisée en rééducation pathologie lymphatique

- Kinésithérapeute libérale spécialisée « suites cancer du sein »
- Impliquée au sein de l'Association Française de masseurs kinésithérapeutes pour la recherche et le traitement des affections lympho-veineuses
- Chargée de cours pour différents organismes de formation continue

CARME Ghislaine

- Diplôme de cadre de santé, Ecole
- Licence en sciences de l'éducation, Université
- DE masseur-kinésithérapeute, Ecole



Spécialisée en rééducation gériatrique

- Cadre de santé à l'hôpital privé Gériatrique « les Magnolias », porteur de la filière gériatrique Nord Essonne labellisée par l'ARS - Encadrement de l'équipe de rééducation composée de masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciennes, orthophoniste, éducateurs sportifs -
- Chargée de cours pour différents organismes de formation continue

CULLIN Hélène

- Diplôme de cadre de santé, IFCS Paris
- Licence sciences de l'éducation, université d'Aix-Marseille
- D.I.U. hypnose médicale, université de Bourgogne Franche-Comté
- Diplômée en hypnoanalgésie, Institut Français d'Hypnose
- DE masseur-kinésithérapeute, IFMK Assas



Spécialisée dans la prise en charge kinésithérapique de la douleur

Experte dans la gestion des risques psycho-sociaux

- kinésithérapeute en exercice libéral, praticienne en hypnose médicale
- Chargée de cours pour différents organismes de formation continue
- Conférencière

DUVAL Hélène

- D.U. management de proximité dans les structures de santé, Ecole d'ingénieurs de l'Université d'Angers
- Master, Ingénierie Conseil en Formation, Université de Rouen Normandie
- Diplôme de formateur professionnel niveau 3, AFPA
- Diplôme d'ostéopathie, IFSO Rennes
- D.U. ergonomie option gestes postures, université de Paris Descartes
- DE masseur-kinésithérapeute, EFOM



Spécialisée en pelvi-périnéal et péri natalité

- Ostéopathe en exercice libéral dans un cabinet pluriprofessionnel
- Directrice pédagogique, IFSO Rennes
- Réfèrent au CHU d'Angers service de gynécologie obstétrique pour tous les soins de la parturiente et de la jeune accouchée
- Formatrice sur le DIU de gynécologie obstétrique, Université d'Angers
- Chargée de cours pour différents organismes de formation continue



CONCEPTEURS/FORMATEURS

GIRARD Marion



- D.U. techniques de rééducation maxillo-faciale, Université de Montpellier
- D.I.U. kinésithérapie et réhabilitation gériatriques, Université de Lyon St Etienne et Université de Bourgogne Franche-Comté
- DE masseur kinésithérapeute

Spécialisée en rééducation maxillo-faciale

- Kinésithérapeute en exercice libéral
- Présidente de la SIKLOMF Société Internationale de kinésithérapie Linguale Oro-Maxillo-Faciale
- Formatrice pour différents organismes de formation paramédicale, pour chirurgiens-dentistes et orthodontistes
- Conférencière

POLITZER Samuel



- Master 2 sciences de l'éducation, Université de Montpellier
- Licence Sciences de l'éducation, Université Paris Descartes
- D.I.U. kinésithérapie respiratoire en pédiatrie et en réanimation néonatale pédiatrique
- DE masseur kinésithérapeute, EFOM IFMK

Spécialisé en kinésithérapie pédiatrique

- Kinésithérapeute en exercice libéral – exclusivement patientèle nourrissons et enfants
- Formateur en orthopédie pédiatrique sur le DU kinésithérapie pédiatrique université Paris Descartes
- Chargé de cours pour différents organismes de formation

SAMSON Olivier



- Doctorant 2^{ème} année, Laboratoire Formation et apprentissages professionnels CNAM Paris
- Master recherche en science de l'éducation, métier de la formation des adultes, université de Rouen Normandie
- Licence sciences de l'éducation, parcours éducation formation et santé, éducation du patient, Université de Lille
- D.U. rééducation du complexe oro-facial, université de Lyon St Etienne, CHU St Etienne
- D.U. kinésithérapie pédiatrique, Université de Paris Descartes
- DE masseur kinésithérapeute, IFMK Assas

Spécialisé en rééducation des troubles de la déglutition

- Chargé d'enseignement, IFMKVH
- Coordinateur pédagogique, IFMKVH
- Chargé de cours pour différents organismes de formation

VELLARD Martin



- D.U. Droit Expertise et Soins, Institut de Formation et de Recherche sur les Organisations Sanitaires et Sociales, université de Lyon
- D.U. Préparateur Physique, université de Bourgogne Franche-Comté
- D.I.U. Analyse de la marche et du mouvement, université de Paris Diderot
- DE masseur kinésithérapeute, Ecole Danhier de kinésithérapie

Spécialisé dans la prise en charge des maladies chroniques par l'activité physique adaptée (Obésité, diabète de type 2, insuffisance cardiaque, AVC, BPCO...)

- Kinésithérapeute en exercice salarial - Etablissement SSR La Menaudière - Groupe MGEN
- Maître d'apprentissage en masso-kinésithérapie
- Expert judiciaire près la Cour d'Appel d'Orléans
- Chargé de cours à l'Ecole Universitaire de Kinésithérapie du Centre Val de Loire (UE 21-MK dans le champ cardio-vasculaire, interne et tégumentaire) – IFSI- IFAS d'Amboise (UE 2.8 - processus obstructifs) – IRFSS Croix Rouge Centre Val de Loire (anatomie - physiologie de l'appareil locomoteur)



INTERVENANTS

Dr BOURDINAUD Valérie

Médecin gériatre, praticienne hôpital privé gériatrique les Magnolias, chef de projet de l'expérimentation télémédecine gériatrique « TMG91 »

CASCARRA Anaïs

Chargée de développement, et enseignante en activités physiques adaptées hôpital privé gériatrique les Magnolias

CHANTELOUBE Clarisse

Sage-femme CHU d'Angers », prise en charge des patients accueillies aux urgences gynécologiques et obstétricales, suivi des patients en travail et réalisation de l'accouchement, suivi biologique, physique et psychologique en grossesses pathologiques,

CHICHE Nadja

Masseur-kinésithérapeute hôpital privé gériatrique les Magnolias

Dr DOURY-PANCHOUT Florence

Médecin de rééducation et réadaptation fonctionnelle, praticienne attachée au centre hospitalier de Blois

Enseignante à l'école universitaire de kinésithérapie Centre Val de Loire

Dr EL AYOUBI Hussein

Psychiatre, addictologue, praticien attaché au CHRU de Tours, équipe de liaison et de soins addictologie

Dr ESNAULT Olivier

Docteur en chirurgie maxillo-faciale et stomatologue

Dr GAY-GUICHARDAZ Fabienne

Docteur en chirurgie dentaire, spécialiste qualifiée en orthopédie dento-faciale

HAUDEVILLE Ombeline

Psychomotricienne hôpital privé gériatrique les Magnolias, bilans psychomoteurs et expertise prévention des chutes en pôle ambulatoire

Dr JEANTET Muriel

Docteur en chirurgie dentaire spécialisée dans le diagnostic et le traitement des TTM

LAVANDIER Florence

Diététicienne, CHRU de Tours, Centre Spécialisé de l'obésité, réseau nutrition CLAN (Comité de Liaison Alimentation Nutrition)

MAJCHER-OPALINSKA Ewa

Référente humanitude, hôpital privé gériatrique les Magnolias

Dr PETAT GAYME Françoise

Médecin de rééducation et réadaptation fonctionnelle, praticienne au centre médical et pédagogique Jacques Arnaud, service transdisciplinaire

SAUVADET Lucyle

APA hôpital privé gériatrique les Magnolias, animation d'activités physiques adaptées en service de SSR et en unité cognitivo-comportementale

Dr SOYER Yves

Docteur en chirurgie dentaire spécialisé dans la prise en charge de patients présentant un trouble du sommeil



ACTIVITÉ PHYSIQUE

MISE EN ŒUVRE PAR LES KINÉSITHÉRAPEUTES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE AUX PATHOLOGIES AVC, BPCO, DIABÈTE DE TYPE 2, INSUFFISANCE CARDIAQUE

Aspects méthodologiques, pratiques et réglementaires de la prise en charge kinésithérapique de l'activité physique adaptée

Durée : 2 jours

Coût : 760 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Mars 2022

FONDATION EFOM BORIS DOLTO
SIRET 528 855 489 00019
CODE APE 8542Z
Organisme de formation
Déclaration d'activité de formation
enregistrée sous le n° 11 75 46890 75
auprès du préfet de région d'Ile de France
Organisme de DPC
Organisme enregistré par l'Agence
Nationale du DPC sous le n° 1033
Datadock
Organisme enregistré sous Datadock
sous le n° 0023788

Contact :
formationcontinue@efom.fr
01 77 68 35 70

FIF PL : S0620210290108
DPC : 10332100003



Public

Masseurs kinésithérapeutes

Objectifs

- Effectuer un bilan complet de la condition physique d'un patient ALD
- S'appuyer sur l'entretien motivationnel pour accompagner le patient dans son projet de mise en place pérenne de l'activité physique
- Conduire un programme de redynamisation physique, orienter et suivre le patient ALD pour une prise en soin dans un ensemble cohérent
- Promouvoir l'activité physique chez sa patientèle

Contenu

- Bilan complet de la condition physique d'un patient ALD
Méthodologie de PEC par l'activité physique – Aspect réglementaire – Le sport santé, une priorité du gouvernement - Pathologies AVC, BPCO, diabète de type II, insuffisance cardiaque
- Prescription médicale d'activité physique
Fondamentaux de la prévention et de la promotion santé – Prescription médicale d'activité physique – Entretien motivationnel – Promotion des vertus de l'activité physique sur le corps tout au long de la vie- Hôpital/ville
- Méthodologie des projets « activité physique adaptée » ; analyse des pratiques par l'étude de situations professionnelles problématiques
Evaluation du profil patient – Identification des objectifs du projet de soins – Personnalisation du projet de soins à travers les approches médicales – Moyens de mise en œuvre du projet de soins kinésithérapique

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soins

Moyens pédagogiques : Diaporama – Décrets – Articles – Programme national nutrition santé – Projet Stratégie nationale sport-santé – Cas cliniques extraits de la pratique professionnelle

Intervenants

VELLARD Martin, masseur-kinésithérapeute, MGEN action sanitaire et sociale centre SSR-réadaptation alimentaire, Chissay-en-Touraine
Dr **DOURY-PANCHOUT Florence**, médecin de rééducation et réadaptation fonctionnelle, praticien attaché au centre hospitalier de Blois
Dr **EL AYOUBI Hussein**, psychiatre et addictologue, praticien hospitalier, équipe de liaison et de soins addictologie au CHRU de Tours

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont
Questionnaire en fin de formation – Questionnaire à 18 mois
Cas pratiques

APPROCHE KINÉSITHÉRAPIQUE DE LA DOULEUR

Durée : 3 jours

Coût : 880 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Les 5,6 novembre et 17 décembre 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO

SIRET 528 855 489 00019

CODE APE 8542Z

Organisme de formation

Déclaration d'activité de formation

enregistrée sous le n° 11 75 46890 75

auprès du préfet de région d'Ile de France

Organisme de DPC

Organisme enregistré par l'Agence

Nationale du DPC sous le n° 1033

Datadock

Organisme enregistré sous Datadock

sous le n° 0023788

Contact :

formationcontinue@efom.fr

01 77 68 35 70

Public

Masseurs kinésithérapeutes

Objectifs

- Comprendre les mécanismes de la douleur
- Entendre la douleur des patients
- Etablir un diagnostic rééducation du patient douloureux chronique
- Accompagner le projet thérapeutique pluriprofessionnel
- Repérer les facteurs de risque nécessitant un avis spécialisé

Contenu

- Mécanismes et composantes de la douleur :

Le Kinésithérapeute face aux patients douloureux

Neurophysiologie – la douleur et son expression – Travail analytique du schéma corporel – Les données scientifiques – Préconisations disponibles – Partenariat avec les structures spécialisées douleur chronique

- Entendre la douleur

La communication dans le soin – L'écoute pour faire adhérer le patient au projet thérapeutique

- Faire un bilan biopsychosocial

Entretien initial – Examen clinique – Observation – La situation pathologique – Diagnostic kinésithérapique – Indicateurs des risques de chronicisation

- Méthodologie des projets de soins dans la prise en charge kinésithérapique de la douleur à partir de cas extraits de la pratique professionnelle

Techniques de modulation de la douleur – Techniques de modifications de l'image et du schéma corporel – Liens entre les facteurs émotionnels et la douleur – Liens avec les attentes et le projet du patient

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soins

Moyens pédagogiques : diaporama – Vidéo – Articles – Différents plans douleur – Cas cliniques extraits de la pratique professionnelle

Intervenants

Hélène CULLIN, masseur-kinésithérapeute spécialisée dans la prise en charge de la douleur, DIU hypnose médicale et clinique (Université Bourgogne)

Dr **PETAT GAYME Françoise**, Médecin MPR au centre médical et pédagogique Jacques Arnaud, service Transdisciplinaire double prise en charge psychiatrique et rééducation de patients polytraumatisés, DES de médecine physique et de réadaptation, DU formation des professionnels de santé à la prise en charge de la douleur (faculté de Lariboisière), formation à l'hypnose médicale et à l'hypnoalgésie (IPNOSIA Paris)

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont

Questionnaire en fin de formation – Questionnaire à 18 mois

Cas pratiques

FIF PL : S0620210400022

DPC : 10332100004



PRISE EN CHARGE KINÉSITHÉRAPIQUE DE LA DÉGLUTITION CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

Durée : 3 jours

Coût : 850 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Les 7,8 octobre et 2 décembre 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO

SIRET 528 855 489 00019

CODE APE 8542Z

Organisme de formation

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 11 75 46890 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

Organisme de DPC

Organisme enregistré par l'Agence Nationale du DPC sous le n° 1033

Datadock

Organisme enregistré sous Datadock sous le n° 0023788

Contact :

formationcontinue@efom.fr

01 77 68 35 70

Public

Masseurs kinésithérapeutes

Objectifs

- Comprendre les modifications de la déglutition avec l'âge
- Comprendre et reconnaître les différentes causes de dysphagie : cause neurologique, médicamenteuse, locale ou pharyngée
- Effectuer un bilan clinique basé sur une évaluation précise de l'anatomie et de la physiologie de l'oropharynx ; nutritionnel et cognitif du patient
- Mettre en place dans une approche pluriprofessionnelle un traitement et faire appel à des stratégies de compensation
- Repérer les facteurs de risque

Contenu

• Approche globale de la déglutition

Déglutition physiologique – Vieillesse physiologique – Complications des troubles de la déglutition - Données scientifiques

• Mécanisme des fausses routes

Fausse route avant la déglutition – Fausse route pendant la déglutition – Fausse route après la déglutition – Symptômes évocateurs et symptômes mal interprétés

• Mesures thérapeutiques kinésithérapiques adaptées dans une prise en charge multidisciplinaire/pluriprofessionnelle

Bilan kinésithérapique d'une dysphagie – Examen complémentaire

• Méthodologie des projets de soins dans la prise en charge pluriprofessionnelle des troubles de la déglutition à partir de cas extraits de la pratique professionnelle

Evaluation du profil du patient – Identification des objectifs du projet de soins – Personnalisation du projet de soins à travers les approches pluriprofessionnelles

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soins

Moyens pédagogiques : diaporama – Vidéo – Grille de repérage des troubles de la déglutition – Campagnes ARS – Cas cliniques extraits de la pratique professionnelle

Intervenants

SAMSON Olivier, doctorant 2^{ème} année Laboratoire Formation et apprentissages professionnels, master 2 recherches sciences de l'éducation, licence sciences de l'éducation parcours éducation formation et santé, DU rééducation du complexe oro-facial, DE masseur-kinésithérapeute

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont

Questionnaire en fin de formation – Questionnaire à 18 mois

Cas pratiques

FIF PL : S0620210370008
DPC : 10332100007



PRISE EN CHARGE MASSO-KINÉSITHÉRAPIQUE DU RISQUE DE CHUTE ET DE LA PERTE D'AUTONOMIE CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

Durée : 3 jours

Coût : 880 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Les 28,29 et 30 juin 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO

SIRET 528 855 489 00019

CODE APE 8542Z

Organisme de formation

Déclaration d'activité de formation

enregistrée sous le n° 11 75 46890 75

auprès du préfet de région d'Ile de France

Organisme de DPC

Organisme enregistré par l'Agence

Nationale du DPC sous le n° 1033

Datadock

Organisme enregistré sous Datadock

sous le n° 0023788

Contact :

formationcontinue@efom.fr

01 77 68 35 70

Public

Masseurs kinésithérapeutes

Objectifs

- Différencier le vieillissement physiologique et pathologique
- Comprendre le dispositif de prise en charge des patients atteints d'une maladie ou toute autre pathologie liée à l'âge
- Evaluer la situation du sujet âgé et mettre en place des actions visant à prévenir la perte d'autonomie, à réduire les conséquences fonctionnelles physiques des déficiences des patients

Contenu

• Approche globale du vieillissement

Vieillesse physiologique – Vieillesse pathologique - Données scientifiques

• Chutes : approche globale

Outils de mesure de l'autonomie fonctionnelle – Les différents tests et examens complémentaires – Outils de bilan kinésithérapique – Hôpital/ville

• Chutes : accompagnement du syndrome post chute

Accompagnement du syndrome post-chute et rééducation interprofessionnelle – Pratique sur le transfert des patients post-chute et relevé au sol

• Activités physiques pour les seniors

Prévention – Présentation d'activités physiques à mettre en place en séance collective – Les bienfaits de l'activité physique sur la santé – Simulateur des effets du vieillissement pour ressentir les effets de certaines déficiences liées à l'âge et l'intérêt d'un accompagnement bienveillant

• Prise en soins des patients âgés déments

Concept « d'humanité »

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soins

Moyens pédagogiques : diaporama – Vidéo – Tests – Campagnes ARS –

Recommandations HAS – Rapport « concertation grand âge et

autonomie » – Cas cliniques extraits de la pratique professionnelle –

Simulateur vieillissement

Intervenants

L'équipe de soignants de l'hôpital gériatrique les Magnolias,

gériatre, masseurs-kinésithérapeutes, APA, psychomotricienne –

Etablissement titulaire du label « humanité » gage de bienveillance et

certifié V2014 niveau A par la HAS

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont

Questionnaire en fin de formation – Questionnaire à 18 mois

Cas pratiques

FIF PL : S0620210370021

DPC : 10332100001



LYMPHOLOGIE

PRISE EN CHARGE KINÉSITHÉRAPIQUE APRÈS CHIRURGIE CANCER DU SEIN

Durée : 3 jours

Coût : 880 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Les 24, 25 septembre et 5 novembre 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO
SIRET 528 855 489 00019
CODE APE 8542Z
Organisme de formation
Déclaration d'activité de formation
enregistrée sous le n° 11 75 46890 75
auprès du préfet de région d'Ile de France
Organisme de DPC
Organisme enregistré par l'Agence
Nationale du DPC sous le n° 1033
Datadock
Organisme enregistré sous Datadock
sous le n° 0023788
Contact :
formationcontinue@efom.fr
01 77 68 35 70

Public

Masseurs kinésithérapeutes

Objectifs

- Comprendre les répercussions physiopathologiques et risques de complications à court et long terme d'un curage axillaire et des traitements adjuvants du cancer du sein
- Identifier les symptômes cliniques des déficiences et complications vasculaires, tissulaires et neuromusculaires à court terme
- Mettre en place des techniques kinésithérapiques adaptées en post-chirurgical ou à distance des traitements
- Conduire un programme de redynamisation physique
- Participer à l'éducation thérapeutique de la patiente et soins de supports

Contenu

- Anatomie topographique des lymphatiques du sein, du thorax, du membre supérieur
Anatomie du creux axillaire – Physiologie du système lymphatique – Répercussions physiopathologiques et prise en charge kinésithérapique post-opératoire de la mastectomie et du curage axillaire sans complications
- Physiopathologie, symptômes cliniques et prise en charge kinésithérapique des complications vasculaires post-chirurgicales
Lymphorrhées – Thromboses lymphatiques superficielles – Eodème de la paroi – Lymphœdème du membre supérieur - Rééducation fonctionnelle de l'épaule en post-opératoire
- Retentissements des traitements adjuvants à la chirurgie du cancer du sein et prise en charge kinésithérapique
- Reconstructions mammaires
- Syndrome douloureux post mastectomie

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soins

Moyens pédagogiques : diaporama – Vidéo – Photos – Recommandations HAS – Cas cliniques extraits de la pratique professionnelle

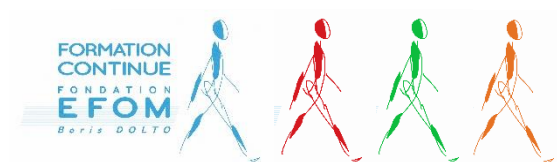
Intervenants

BOURASSIN Agnès, impliquée au sein de l'Association Française de masseurs kinésithérapeutes pour la recherche et le traitement des affections lympho-veineuses, kinésithérapeute libérale spécialisée suites cancer du sein

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont
Questionnaire en fin de formation – Questionnaire à 18 mois
Cas pratiques

FIF PL : S0620210470059
DPC : soumis pour validation



MALADIES MÉTABOLIQUES

PRISE EN CHARGE KINÉSITHÉRAPIQUE DE L'OBÉSITÉ DANS UN PARCOURS DE SOIN PLURIDISCIPLINAIRE

Durée : 3 jours

Coût : 880 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Les 4,5 octobre et 29 novembre 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO

SIRET 528 855 489 00019

CODE APE 8542Z

Organisme de formation

Déclaration d'activité de formation

enregistrée sous le n° 11 75 46890 75

auprès du préfet de région d'Ile de France

Organisme de DPC

Organisme enregistré par l'Agence

Nationale du DPC sous le n° 1033

Datadock

Organisme enregistré sous Datadock

sous le n° 0023788

Contact :

formationcontinue@efom.fr

01 77 68 35 70

Public

Masseurs kinésithérapeutes

Objectifs

- Reconnaître les conséquences de l'obésité sur l'appareil locomoteur
- Diagnostiquer la perte d'autonomie
- Etablir un diagnostic rééducatif dans le contexte de l'obésité
- Conduire un programme de redynamisation physique
- Promouvoir, conseiller et accompagner une santé active

Contenu

• Éléments contextuels

Définitions – Etiologie – Physiopathologie – Objectifs dans la chirurgie bariatrique – Spécificités de l'obésité de l'enfant et de l'adolescent, de l'adulte et du senior

• Prise en charge adaptée et pluriprofessionnelle

Fondamentaux de la prévention et de la promotion de la santé – Outils d'évaluation et de quantification de l'activité physique – Reconditionnement physique à l'effort – Effets médicamenteux – Evaluation psychosociale – Entretien motivationnel pour susciter le discours changement - Approches médicales à partir d'études de cas extraits de la pratique professionnelle

• Analyse des pratiques par des études de cas

Cas de prise en charge selon la méthode utilisée durant la formation : définir le profil du patient obèse, objectifs du projet de soins, étape de personnalisation du projet de soins à travers les approches médicales, moyens de mise en œuvre du projet de soins

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soins

Moyens pédagogiques : diaporama – Vidéo – Tests – Recommandations HAS – Décret – Cas cliniques extraits de la pratique professionnelle

Intervenants

Professionnels de santé de la région Centre Val de Loire, impliqués dans la prise en charge adaptée et pluriprofessionnelle de la problématique de l'obésité : diététicienne, médecin MPR, psychiatre et addictologue, masseur-kinésithérapeute – Centre hospitalier de Blois – CHRU Tours, Centre Spécialisé de l'Obésité de Tours, réseau nutrition CLAN (Comité de Liaison Alimentation Nutrition) de Tours

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont

Questionnaire en fin de formation – Questionnaire à 18 mois

Cas pratiques

FIF PL : S0620210290044

DPC : 10332100002



ORO-MAXILLO-FACIAL

PRISE EN CHARGE KINÉSITHÉRAPIQUE DES TROUBLES FONCTIONNELS ORO-MAXILLO-FACIAUX DANS LE PARCOURS DE SOIN ORTHODONTIQUE

Durée : 3 jours

Coût : 880 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Les 9,10 avril et 19 juin 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO
SIRET 528 855 489 00019
CODE APE 8542Z
Organisme de formation
Déclaration d'activité de formation
enregistrée sous le n° 11 75 46890 75
auprès du préfet de région d'Ile de France
Organisme de DPC
Organisme enregistré par l'Agence
Nationale du DPC sous le n° 1033
Datadock
Organisme enregistré sous Datadock
sous le n° 0023788

Contact :
formationcontinue@efom.fr
01 77 68 35 70

Public

Masseurs kinésithérapeutes

Objectifs

- Etablir un bilan kinésithérapique en fonction du diagnostic orthodontique
- Mettre en place un plan thérapeutique kinésithérapique en hiérarchisant le choix des techniques
- Tenir compte du traitement orthodontique pour planifier les séances
- Echanger avec l'orthodontiste pour élaborer des stratégies d'actions dans le parcours de soin

Contenu

- Bases :
Rappels de physio-anatomie oro-faciale – Pathologies – Dysfonctionnements oro-maxillo-faciaux
- Objectifs de rééducation en complémentarité d'un traitement orthodontique
Rétablir les fonctions physiologiques oro-maxillo-faciales – Différents types d'appareillages – Données scientifiques
- Bilan kinésithérapique oro-maxillo-facial dans un parcours de soin orthodontique
Différents items – Apprentissage du raisonnement clinique
- Moyens de rééducation des fonctions maxillo faciales
Construire un plan thérapeutique en hiérarchisant le choix des techniques et planifier la prise en charge kinésithérapique en fonction du parcours de soin orthodontique
- Méthodologie des projets de soins dans la prise en charge fonctionnelle kinésithérapique dans un traitement orthodontique
A partir de cas extraits de la pratique professionnelle

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soins

Moyens pédagogiques : diaporama – Photos – Vidéo – Recommandations ANAES – Cas cliniques extraits de la pratique professionnelle

Intervenants

GIRARD Marion, masseur-kinésithérapeute spécialisée en rééducation oro-maxillo-faciale
Dr **GAY-GUICHARDAZ Fabienne**, docteur en chirurgie dentaire

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont
Questionnaire en fin de formation – Questionnaire à 18 mois
Cas pratiques

FIF PL : S0620210420015
DPC : 10332100005



ORO-MAXILLO-FACIAL

LA PRISE EN CHARGE KINÉSITHÉRAPIQUE DES DYSFONCTIONNEMENTS DES ATM

Durée : 3 jours

Coût : 880 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Les 1^{er}, 2 et 3 juillet 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO

SIRET 528 855 489 00019

CODE APE 8542Z

Organisme de formation

Déclaration d'activité de formation

enregistrée sous le n° 11 75 46890 75

auprès du préfet de région d'Ile de France

Organisme de DPC

Organisme enregistré par l'Agence

Nationale du DPC sous le n° 1033

Datadock

Organisme enregistré sous Datadock

sous le n° 0023788

Contact :

formationcontinue@efom.fr

01 77 68 35 70

Public

Masseurs kinésithérapeutes

Objectifs

- Etablir un bilan kinésithérapique en fonction d'un parcours de soin médical occlusal
- Mettre en place un plan thérapeutique kinésithérapique en hiérarchisant le choix des techniques
- Echanger avec l'occlusodontiste pour élaborer des stratégies d'actions dans le parcours de soin

Contenu

• Rappels théoriques

Embryogénèse – Physio-anatomie de l'appareil manducateur

• Symptômes des pathologies de l'appareil manducateur

Rétablir les fonctions physiologiques oro-maxillo-faciales – Différents types d'appareillages – Données scientifiques

• Bilan kinésithérapique oro-maxillo-facial dans un parcours de soin des ATM

Différents items – Apprentissage du raisonnement clinique

• Moyens de rééducation des fonctions maxillo faciales

Construire un plan thérapeutique en hiérarchisant le choix des techniques et planifier la prise en charge kinésithérapique en fonction du parcours de soin orthodontique

• Méthodologie des projets de soins dans la prise en charge fonctionnelle kinésithérapique dans un traitement des ATM

A partir de cas extraits de la pratique professionnelle

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soins

Moyens pédagogiques : diaporama – Photos – Vidéo –

Recommandations ANAES – Cas cliniques extraits de la pratique professionnelle

Intervenants

GIRARD Marion, masseur-kinésithérapeute spécialisée en rééducation oro-maxillo-faciale

Dr JEANTET Muriel, docteur en chirurgie dentaire spécialisée dans le diagnostic et le traitement des TTM

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont

Questionnaire en fin de formation – Questionnaire à 18 mois

Cas pratiques

FIF PL : S0620210420016

DPC : 10332100006



ORO-MAXILLO-FACIAL

RÉÉDUCATION RESPIRATOIRE ET VENTILATOIRE EN KINÉSITHÉRAPIE DANS UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE DES SYNDROMES D'APNÉES OBSTRUCTIVES DU SOMMEIL

Durée : 2 jours

Coût : 760 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Les 10 et 11 septembre 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO

SIRET 528 855 489 00019

CODE APE 8542Z

Organisme de formation

Déclaration d'activité de formation

enregistrée sous le n° 11 75 46890 75

auprès du préfet de région d'Ile de France

Organisme de DPC

Organisme enregistré par l'Agence

Nationale du DPC sous le n° 1033

Datadock

Organisme enregistré sous Datadock

sous le n° 0023788

Contact :

formationcontinue@efom.fr

01 77 68 35 70

Public

Masseurs kinésithérapeutes

Objectifs

- Etablir un bilan kinésithérapique en fonction d'un parcours de soin médical TROS
- Mettre en place un plan thérapeutique kinésithérapique en hiérarchisant le choix des techniques
- Echanger avec le médecin traitant pour élaborer des stratégies d'actions dans le parcours de soin

Contenu

- Anatomie et physiopathologie nécessaires à la compréhension des SAHOS et de leurs traitements
Dysmorphoses faciales – Troubles dentoalvéolaires – Langue – Voile du palais – Voies aériennes supérieures – Modes de ventilation – Le SAHOS de l'adulte – Le SAHOS de l'enfant – Données scientifiques
- Intérêt de la kinésithérapie oro-maxillo-faciale dans la prise en charge de l'apnée du sommeil
Bilan – Plan thérapeutique – Suivi du patient – Notions d'efficacité et de limites du traitement – Indicateurs d'amélioration de l'état de santé du patient
- Méthodologie des projets de soins dans la prise en charge fonctionnelle kinésithérapique du SAHOS à partir de cas extraits de la pratique professionnelle
Prise en charge fonctionnelle kinésithérapique dans un parcours de soin médical des troubles obstructifs du sommeil – Interaction avec le médecin traitant

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soins

Moyens pédagogiques : diaporama – Photos – Vidéo – Recommandations HAS – Dossiers d'information apnée du sommeil AMELI – Cas cliniques extraits de la pratique professionnelle

Intervenants

GIRARD Marion, masseur-kinésithérapeute spécialisée en rééducation oro-maxillo-faciale

Dr **SOYER Yves**, docteur en chirurgie dentaire spécialisé dans la prise en charge de patients présentant un trouble du sommeil

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont

Questionnaire en fin de formation – Questionnaire à 18 mois

Cas pratiques

FIF PL : S0620210330029

DPC : soumis à validation



ORO-MAXILLO-FACIAL

PRISE EN CHARGE KINÉSITHÉRAPIQUE DANS LE CADRE D'UN TRAITEMENT ORTHODONTIQUE DE L'ADULTE NÉCESSITANT UNE CHIRURGIE ORTHOGNATIQUE

Durée : 2 jours

Coût : 760 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Les 17,18 juin 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO
SIRET 528 855 489 00019
CODE APE 8542Z
Organisme de formation
Déclaration d'activité de formation
enregistrée sous le n° 11 75 46890 75
auprès du préfet de région d'Ile de France
Organisme de DPC
Organisme enregistré par l'Agence
Nationale du DPC sous le n° 1033
Datadock
Organisme enregistré sous Datadock
sous le n° 0023788

Contact :
formationcontinue@efom.fr
01 77 68 35 70

Public

Masseurs kinésithérapeutes

Objectifs

- Comprendre les différentes étapes d'un protocole chirurgico-orthodontique pré et post-chirurgical
- Analyser toutes les techniques de blocages maxillo-mandibulaire pré et post opératoire afin de mettre en évidence la pratique qui présente le plus d'avantages pour l'orthodontiste, le chirurgien maxillo-facial, le patient et le kinésithérapeute
- Etablir un bilan kinésithérapique en fonction d'un parcours de soin médical en chirurgico-orthodontie
- Mettre en place un plan thérapeutique kinésithérapique ajustée au fil du traitement chirurgico-orthodontique avec l'équipe médicale

Contenu

- Les différents types d'interventions et les différentes étapes du traitement chirurgico-orthodontique
La consultation orthodontique – La première consultation de chirurgie maxillo-faciale – la deuxième consultation de chirurgie maxillo-faciale avant l'intervention chirurgicale – L'intervention chirurgicale – Le séjour hospitalier – La consultation post hospitalier – La visite de contrôle
- **Prise en charge kinésithérapique pré-opératoire**
Bilan pré-opératoire – Rééducation pré-opératoire
- **Prise en charge kinésithérapique post-opératoire**
Entretien avec le patient – Etude radiographique – Examen clinique – Réduction de l'œdème – Décontraction musculaire – Mobilisation des articulations mandibulaires
- **Méthodologie des projets de soins dans la prise en charge fonctionnelle kinésithérapique dans le cadre d'une chirurgie orthognatique à partir de cas extraits de la pratique professionnelle**

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soins

Moyens pédagogiques : diaporama – Photos – Vidéo – Recommandations ANAES – Cas cliniques extraits de la pratique professionnelle

Intervenants

GIRARD Marion, masseur-kinésithérapeute spécialisée en rééducation oro-maxillo-faciale
Dr **ESNAULT Olivier**, chirurgien maxillo-facial et stomatologue

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont
Questionnaire en fin de formation – Questionnaire à 18 mois
Cas pratiques

FIF PL : S0620210420007
DPC : 10332100013



SPHERE ABDOMINO-PELVIENNE

CÉSARIENNE : L'INTÉRÊT DE LA RÉÉDUCATION KINÉSITHÉRAPIQUE POST-OPÉRATOIRE

Durée : 2 jours

Coût : 760 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Premier semestre 2022

FONDATION EFOM BORIS DOLTO

SIRET 528 855 489 00019

CODE APE 8542Z

Organisme de formation

Déclaration d'activité de formation

enregistrée sous le n° 11 75 46890 75

auprès du préfet de région d'Ile de France

Organisme de DPC

Organisme enregistré par l'Agence

Nationale du DPC sous le n° 1033

Datadock

Organisme enregistré sous Datadock

sous le n° 0023788

Contact :

formationcontinue@efom.fr

01 77 68 35 70

Public

Masseurs kinésithérapeutes

Objectifs

- Prendre en compte l'impact psychologique de la césarienne
- Mettre en place à l'hôpital les premières séances post-opératoires pour dynamiser l'abdomen, éviter les phlébites et aider à la gestion de la douleur
- Effectuer les bilans spécifiques post-partum et mettre en place une rééducation de manière globale en prenant en compte la cicatrice
- Evaluer les signes d'alerte nécessitant une réorientation vers le professionnel de santé le plus adapté

Contenu

• Aspects psychologiques

Un accouchement différent, une intervention chirurgicale lourde programmée ou imprévue

• Kinésithérapie post-opératoire

Les premières séances kinésithérapiques pour apprendre à la jeune accouchée à respirer profondément et diminuer les pressions sur la paroi-abdominale, à mieux gérer la douleur et dynamiser l'abdomen, à mobiliser progressivement le bassin pour se remettre debout, à éviter les phlébites, à favoriser la reprise du transit, à soigner sa cicatrice

• Rééducation kinésithérapique postpartum en prenant en compte la cicatrice

Contre-indications particulières – Abord périnéo-sphinctérien, Abord pelvi rachidien : limiter les risques d'incontinence urinaire et de prolapsus – Abord de la sangle abdominale : retrouver le bon placement des lombaires et corriger les pressions internes de la sangle abdominale

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projet de soins

Cas patients extraits de la pratique professionnelle – Pratique en binôme

Intervenants

DUVAL Hélène, masseur-kinésithérapeute, Référente CHU d'Angers service de gynécologie obstétrique pour tous les soins de la parturiente et de la jeune accouchée

CHANTELOUBE Clarisse, sage-femme au CHU d'Angers Assistance des gynécologues obstétricien au bloc opératoire

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont

Questionnaire en fin de formation – Questionnaire à 18 mois

Cas pratiques

FIF PL : S0620210350047

DPC : 10332100008



SPHERE ABDOMINO-PELVIENNE

RÉÉDUCATION ABDOMINALE KINÉSITHÉRAPIQUE APRÈS L'ACCOUCHEMENT

Durée : 2 jours

Coût : 760 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Deuxième semestre 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO

SIRET 528 855 489 00019

CODE APE 8542Z

Organisme de formation

Déclaration d'activité de formation

enregistrée sous le n° 11 75 46890 75

auprès du préfet de région d'Ile de France

Organisme de DPC

Organisme enregistré par l'Agence

Nationale du DPC sous le n° 1033

Datadock

Organisme enregistré sous Datadock

sous le n° 0023788

Contact :

formationcontinue@efom.fr

01 77 68 35 70

Public

Masseurs kinésithérapeutes

Objectifs

- Effectuer les bilans spécifiques post-partum
- Mettre en place une rééducation du postpartum de manière globale
- Evaluer les signes d'alerte nécessitant une réorientation vers le professionnel de santé le plus adapté

Contenu

- Conséquences de la grossesse et de l'accouchement
Conséquences physiologiques sur le périnée et la continence
Conséquences physiologiques sur le rachis et la ceinture pelvienne
Conséquences physiopathologiques sur la sangle abdominale
- Objectifs de rééducation en postpartum
Information – Prévention - Traitement
- Bilans kinésithérapiques en postpartum
Outils de bilan – L'interrogatoire – L'examen clinique
- Rééducation kinésithérapique postpartum
Contre-indications particulières – Rééducation périnéo-sphinctérienne, pelvi-rachidienne, abdominale : principes, techniques et résultats,

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projet de soins

Cas patients extraits de la pratique professionnelle – Pratique en binôme

Intervenants

DUVAL Hélène, masseur-kinésithérapeute, Référente CHU d'Angers service de gynécologie obstétrique pour tous les soins de la parturiente et de la jeune accouchée

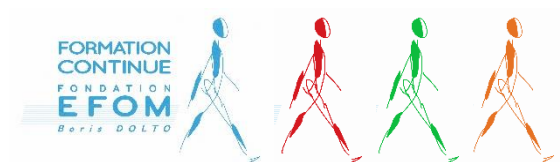
Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont

Questionnaire en fin de formation – Questionnaire à 18 mois

Cas pratiques

FIF PL : selon appel à candidater
DPC : 10332100009



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PRESTATIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente concernent les différentes formations proposées par EFOM dans le cadre de la formation professionnelle continue. Elles sont applicables sauf conditions particulières contraires précisées.

2. Les types de formations concernées

Formation catalogue réalisée dans les locaux d'EFOM
Formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client dans les locaux d'EFOM ou sur le site du client.

3. Inscription

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

L'inscription du formé sera validée à réception par EFOM du contrat de formation dûment renseigné, signé.

4. Responsabilité

Toute inscription à une ou plusieurs formations se déroulant dans les locaux d'EFOM implique le respect du règlement intérieur de l'établissement. Ce règlement est porté à la connaissance du client et des formés.

EFOM ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les participants à la formation. Il appartient au formé de vérifier que son assurance personnelle le couvre lors de sa formation.

5. Tarifs

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le contrat de formation. Ils sont nets de taxe, EFOM n'étant pas assujetti à la TVA.

6. Facturation et modalités de paiement

Le règlement du prix de la formation est effectué par :

- Chèque libellé à l'ordre d'EFOM
- Virement en précisant le numéro de facture, le nom du formé

Les modalités de paiement sont précisées dans le contrat de formation.

7. Prise en charge par des fonds mutualisés

Il appartient au formé d'effectuer la demande de prise en charge sur le site extranet du FIF PL.

Il appartient au formé d'effectuer son inscription sur le site « www.mondpc.fr »

8. Pénalité de retard et sanctions en cas de défaut de paiement

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées dans le contrat de formation.

9. Convocation et attestation de formation

Une lettre de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation sera adressée au formé.

EFOM ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du ou des formés à la formation.

Les attestations de fin de formation établies en conformité avec les feuilles d'émargement seront adressées au client après chaque formation.

10. Conditions d'annulation et de report

Toute annulation par le client doit faire l'objet d'une notification écrite (mail, courrier) au plus tard 15 jours calendaires avant le début de la formation.

Pour les formations en inter, en cas d'annulation par l'entreprise moins de 15 jours calendaires avant le début de la formation, un dédit de 30% sera facturé par EFOM à titre d'indemnisation.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait du formé le contrat est résilié selon les modalités suivantes :

Une participation partielle pour force majeure dûment reconnue, sur présentation d'un justificatif, générera une facturation au formé à hauteur des jours de présence

Une participation partielle pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue générera une facturation au formé de la totalité de la formation

EFOM se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de report, dans un délai de 10 jours, avant sa date de réalisation, une formation dont le nombre de participants est jugé insuffisant. Le client est informé par mail, aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait d'EFOM. En cas d'annulation définitive de la formation par EFOM, il est procédé au remboursement des acomptes perçus le cas échéant. En cas de réalisation partielle par EFOM, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation.

11. Supports de formation

Les formés et clients des formations dispensées par EFOM ne doivent ni modifier, ni diffuser, ni céder à un tiers, même à titre gratuit, les supports de formation quelle qu'en soit la forme (papier, numérique...).

12. Confidentialité

Les parties s'engagent réciproquement à garder confidentiels les documents et informations les concernant, quelle que soit leur nature, qu'ils soient économiques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir eu accès au cours de l'exécution de la prestation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

13. Informatique et libertés

Des données à caractère personnel sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et de le tenir informé des offres de service d'EFOM. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers.

14. Loi applicable

Les conditions générales et tous les rapports entre EFOM et ses clients relèvent de la loi française.

15. Litiges

Tout différend relatif à l'interprétation, la validité ou l'exécution de la convention devra être précédé, avant saisine au tribunal compétent, d'une tentative de règlement amiable entre les parties. Si aucune solution ne peut être trouvée au différent contractuel, le litige sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents.

FONDATION EFOM BORIS DOLTO

N° déclaration d'activité de formation : 11 75 46890 75

SIRET : 528 855 489 00019

118 bis, rue de Javel

75015 PARIS

formationcontinue@efom.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

FONDATION EFOM BORIS DOLTO

SIRET 528 855 489 00019 - CODE APE 8542Z

Organisme de formation : Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 11 75 46890 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

Organisme de DPC : Organisme enregistré par l'Agence Nationale du DPC sous le n° 1033

Datadock : Organisme enregistré sous le n° 0023788

118 bis, rue de Javel 75015 PARIS

01 77 68 35 70

formationcontinue@efom.fr



FORME

Nom Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Numéro ADELI/RPPS Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Code postal Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Ville Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Téléphone Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Email Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Masseur kinésithérapeute – **Pédicure Podologue - Statut** Exercice libéral Exercice salarial

FINANCEMENT

Via l'employeur

Nom employeur : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Contact : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

A titre individuel

FIF PL sollicité

Selon les critères de prise en charge 2021. Il appartient au formé de faire la demande de prise en charge sur le site extranet du FIF PL <https://netopca.fifpl.fr/>

DPC sollicité

Selon les critères de prise en charge 2021. Il appartient au formé de faire la demande de prise en charge sur le site de l'ANDPC « MonDPC » <https://www.mondpc.fr/index.php/mondpc>

EMPLOYEUR

Raison sociale Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Code postal Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Ville Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

SIRET Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom du référent Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

E-mail du référent Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Téléphone du référent Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse de facturation si différente

Adresse Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Code postal Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Ville Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

FORMATION

Titre Choisissez un élément.

Parcours **Présentiel**

Méthodes pédagogiques : **Méthode interrogative** (interaction des savoirs de l'intervenant et des connaissances des formés) –

Méthode active (construction collective des connaissances, élaboration collective de projets de soins)

Modalités d'évaluation : **Réflexion** (questionnaire en amont) – **Intégration et pratique** (réflexion collégiale à partir de cas extraits de la pratique professionnelle) – **Acquisition des connaissances** (questionnaire de satisfaction à chaud, questionnaire transfert des acquis de la formation à 6 mois)

Lieu **EFOM PARIS 15^{ème}**

A réception de ce bulletin d'inscription un contrat/convention comprenant l'objet, la nature, la durée de la formation, les conditions financières, le programme prévisionnel vous sera adressé pour signature.

SIGNATURE

Nom, prénom Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date :

Cachet

Conditions générales de vente au dos

REGLEMENT INTERIEUR

Règlement intérieur

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du code du travail. Il a pour objet de définir les principales mesures applicables en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline. EFOM FORMATION CONTINUE proposant des stages d'une durée inférieure à 500 h, les dispositions pour la représentation des stagiaires sont non applicables.

Champ d'application

Le règlement s'applique à tous les formés inscrits à une session dispensée par la FONDATION EFOM FORMATION CONTINUE et ce pour toute la durée de la formation suivie. L'inscription à une formation dispensée par la FONDATION EFOM FORMATION CONTINUE emporte acceptation des termes du Règlement.

Les informations remises aux stagiaires

Le programme et les objectifs de la formation, la liste des formateurs avec la mention de leurs titres ou qualités, les horaires, les modalités d'évaluation de la formation, les coordonnées de la personne chargée des relations avec les formés, le règlement intérieur applicable à la formation. Cas de contrats conclus par des personnes physiques, avant l'inscription définitive : les informations mentionnées précédemment ainsi que les tarifs, les modalités de règlement et les conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de formation.

Assiduité, ponctualité, absences

Les formés sont tenus de suivre toutes les séquences programmées par la Fondation EFOM avec assiduité et sans interruption. Des feuilles de présence sont émargées par les formés par demi-journée. En cas de maladie, d'accident de travail, le formé doit fournir un justificatif à la Fondation EFOM.

La participation, le matériel mis à disposition

La présence de chacun doit s'accompagner d'une participation active. Les formés sont tenus de conserver en bon état ce qui a été mis à leur disposition par la Fondation EFOM.

Mesures disciplinaires

Aucune sanction ne peut être infligée au formé sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Il est formellement interdit aux formés d'entrer dans l'établissement en état d'ivresse, de fumer dans les locaux, d'introduire dans les locaux des boissons alcoolisées et autres produits illicites, de quitter la formation sans motif.

Hygiène et sécurité

Il incombe au formé de veiller, en fonction de sa formation et de ses possibilités, à sa santé et sa sécurité personnelle ainsi qu'à celle des autres personnes concernées par ses actes ou omissions au cours de la période de formation. La prévention des risques d'accidents et de maladie est impérative et exige le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires. Conformément aux dispositions réglementaires du code du travail, les consignes d'incendie, comprenant notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours, sont affichées dans les locaux de formation de manière à être connues de tous les formés. Des démonstrations et exercices sont prévus régulièrement afin de vérifier le fonctionnement du matériel de lutte contre l'incendie et l'assimilation des consignes de sécurité, de prévention et d'évacuation.

La FONDATION EFOM décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les formés dans les locaux de formation.

Publicité du règlement

Un exemplaire du règlement figure au dos de la convocation adressée aux formés.

Le règlement entre en application à compter du 1^{er} janvier 2018.

Informations liées au COVID-19 – à compter du 1^{er} juin 2020

EFOM met à disposition dans les parties communes et la salle de formation le matériel nécessaire permettant le respect des règles barrières. La salle de formation sera équipée dans le respect des règles de distanciation physique. Chaque formé recevra un masque jetable par ½ journée, des gants d'examen en vinyle jetables. Dans le cadre de la dématérialisation des supports de cours, une clé USB sera remise à chaque formé. Le formé doit apporter une visière de protection professionnelle.

FONDATION EFOM BORIS DOLTO

N° déclaration d'activité de formation : 11 75 46890 75

SIRET : 528 855 489 00019

118 bis, rue de Javel

75015 PARIS

formationcontinue@efom.fr

